

J
U
I
N

2
0
2
6

LA GAZETTE

GAUDASSIENNE

Bulletin d'informations municipales de Jouy-aux-Arches

N°
1
3
1



Le mot de la Commission Communication

La commission communication entame une nouvelle dynamique avec une volonté claire : rendre l'information communale plus lisible, plus vivante et plus proche de vous.

Cette gazette n'est pas seulement un bulletin d'informations, c'est un lien entre les habitants, les élus et les acteurs locaux.

Nous souhaitons mettre davantage en lumière celles et ceux qui font vivre notre commune : associations, commerçants, enseignants, bénévoles et habitants engagés.

Nous vous invitons également à contribuer à ce projet en partageant vos idées, vos événements ou vos initiatives.

Parce qu'une commune vit avant tout grâce à celles et ceux qui la font **vivre**.

Gregory Flament

Jouy-Aux-Arches



Page 2 : Édito - Sommaire

Page 3 - 17 : Vie Communale

Intramuros
Les brèves du Conseil
Localisation des élus
Sécurité et prévention
Le panneau numérique
Facturation eau - assainissement
Budget 2026
Le Nouveau Service National
Le Conseil Municipal des Jeunes
Les travaux de l'école primaire

Page 18 - 23 : Vie associative

Sous les Arches
La pétanque loisir des Arches
Le Souvenir Français
Les Petits Gaudassiens
Sur les bords de Moselle

Page 24 - 30 : Divers

Informations CCMM
La Méditation
Les bornes de recharge électriques
L'EHPAD Saint Joseph
Seniors : Bien vieillir
Tournoi de volley
Fête de la Musique

Page 31: Agenda

Vie Communale

INTRAMUROS



Jouy-Aux-Arches



Restez connectés à votre commune, simplement et efficacement.

Pour suivre toute l'actualité de Jouy-aux-Arches et rester informé en temps réel, nous vous encourageons vivement à utiliser l'application IntraMuros ou à consulter le site dédié :

<https://www.intramuros.org/jouy-aux-arches>

Ces outils pratiques vous permettent d'accéder facilement à toutes les informations utiles : actualités municipales, événements, alertes, démarches administratives ou encore informations pratiques du quotidien.

En quelques clics, vous avez tout à portée de main, où que vous soyez.

C'est également un excellent moyen de mieux comprendre le fonctionnement de Mad & Moselle, ses services, ses compétences et les actions menées sur notre territoire.

Dans un monde où l'information circule vite, ces supports vous garantissent une communication fiable, centralisée et à jour. Ils complètent parfaitement les autres moyens d'informations mis en place par la commune.

Adopter ces outils, c'est rester connecté à la vie locale, ne rien manquer des actualités et participer pleinement à la dynamique de notre territoire.

La commission Communication

Nous sommes disponibles sur :

- Facebook :** Ville de Jouy-aux-Arches
<https://www.facebook.com/jouyauxarches/>
- Intramuros :**
<https://www.intramuros.org/jouy-aux-arches>
- Sur le panneau numérique du village**
- Site de la CCMM :**
CCMM : <https://www.cc-madetmoselle.fr/>

Restez informés, connectés et proches de votre territoire !

Brèves du Conseil

L'assemblée décide à l'unanimité de désigner les membres suivants :

COMMISSION FINANCES

Vice-Président : M. Alexandre MULLER

Membres : Mme Alexandra BOUCARD, M. Gregory FLAMENT, Mme Sylvie KARMANN

COMMISSION URBANISME - GRANDS PROJETS ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT DURABLE

Vice-Président : M. Jean-Marc PICAT

Membres : M. Robin DANY, M. Alexandre MULLER, Mme Sylvie KARMANN, M. Pascal BOVI,
Mme Alexandra BOUCARD

COMMISSION ACTION SOCIALE – EMPLOI – INSERTION

Vice-Présidente : Mme Camille ZIMMER

Membres : Mme Dominique RIEDINGER

COMMISSION COMMUNICATION

Vice-Président : M. Gregory FLAMENT

Membres : M. Jean-Marc PICAT, Mme Camille ZIMMER, Mme Sylvie KARMANN,
Mme Dominique RIEDINGER

COMMISSION TRAVAUX – ENTRETIEN – RESEAUX

Vice-Président : M. Patrick HERARD

Membres : M. Alexandre MULLER, M. Robin DANY, M. Pascal BOVI, Mme Alexandra BOUCARD

COMMISSION SCOLAIRE – PERISCOLAIRE – ENFANCE - JEUNESSE

Vice-Président : M. Gregory FLAMENT

Membres : Mme Aurélie ORMEO, Mme Anne-Isabelle ROYUELA-STOCK, Mme Alexandra BOUCARD,
Mme Karine SCHORP

COMMISSION SPORT - CULTURE

Vice-Présidente : Mme Mathilde LEVERD

Membres : Mme Karine SCHORP, Mme Aurélie ORMEO

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Vice-Présidente : Mme Mathilde LEVERD

Membres : Mme Dominique RIEDINGER, M. Grégory FLAMENT, Mme Alexandra BOUCARD

COMMISSION FETES, CEREMONIES ET ANIMATION DU VILLAGE

Vice-Présidente : Mme Anne-Isabelle ROYUELA-STOCK

Membres : Mme Karine SCHORP, Mme Aurélie ORMEO, Mme Dominique RIEDINGER,
M. Gregory FLAMENT, Mme Alexandra BOUCARD

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président : Patrick BOLAY

3 Membres titulaires : Alexandre MULLER, Grégory FLAMENT, Alexandra BOUCARD

3 Membres suppléants : Sylvie KARMANN, Jean-Marc PICAT, Robin DANY

ANIMATEURS CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Anne-Isabelle ROYUELA-STOCK

Gregory FLAMENT

Karine SCHORP

Patrick BOLAY



Brèves du Conseil

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

AGV Jouy Gym	500 €	
US ACJ Football	4 000 €	
Basket Jouy	500 €	
Les Bords de Moselle	5 000 €	
Club de l'Amitié	1 300 €	
Club de l'Amitié	1 000 €	(subvention exceptionnelle)
Souvenir Français	705 €	
La Tanche	5 848 €	
Conseil de Fabrique	200 €	
Pétanque Loisirs des Arches	1 200 €	
Arches TV	9 000 €	
Harpag	500 €	
Harpag	1 000 €	(subvention exceptionnelle prévisionnelle)
Les Petits Gaudassiens	1 500 €	
Loisirs et Culture	500 €	
Les raquettes de Jouy	400 €	(subvention exceptionnelle)
La Chimère	1 000 €	(subvention exceptionnelle)
Thanks GI	300 €	
Restos du coeur	1 500 €	
Secours populaire	700 €	
AFM TELETHON LA Jul'oise	100 €	
Une rose, un espoir	100 €	
Chiens guide de l'Est	100 €	
Donneurs de sang	100 €	
AFAEDAM	100 €	
Amicale du personnel CCMM et Communes	500 €	
Ecole des Arches	5 640 €	
Bibliothèque	2 000 €	

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de solliciter une subvention d'un montant de 1 235,50 € auprès du Département de la Moselle au titre de l'équipement en mobilier de la bibliothèque. Il s'engage à acquérir le mobilier décrit dans la demande pour un montant de 1 765 € HT, soit 2 118 €.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA RUE NOTRE DAME ET DU CHEMIN DE NONERUE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité attribue le marché aux sociétés suivantes selon les montants mentionnés ci-dessous (tranche ferme) :

- LOT 1 : VRD à l'entreprise JEAN LEFEBVRE LORRAINE pour un montant total de 289 116.45 € HT
- LOT 2 : Réseaux secs à l'entreprise LEONARD TP et NGE E.S pour un montant total de 287 977.50 € HT

Brèves du Conseil

DELEGATIONS D'ATTRIBUTION AU MAIRE AUTORISEES PAR LA LOI

Monsieur le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire 25 délégations.

INDEMNITES DE FONCTIONS DES ELUS LOCAUX

Vu le code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité de fixer, dans la limite de l'enveloppe indemnitaire globale, le montant des indemnités comme suit :

- Maire : 44.3% de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- les 3 Adjoints : 21.38 %
- Mme ROYUELA-STOCK Anne-Isabelle, Conseillère municipale déléguée : 12%
- Mess. PICAT Jean-Marc, M. FLAMENT Gregory : 6%

CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en application de l'article 1650 du code général des Impôts, il convient de constituer la commission communale des impôts. Cette commission, outre le Maire qui en assure la présidence, comprend 6 membres titulaires et 6 membres suppléants. Afin de permettre aux services fiscaux de désigner les membres de la commission, il y a lieu de proposer des commissaires titulaires et suppléants.

Membres titulaires :		Membres suppléants :
Monsieur Christian MEA Monsieur Jean-Paul MARTIN Monsieur Alexandre MULLER Monsieur Patrick MATHION Monsieur Gregory FLAMENT Monsieur Hervé GRAFF	Madame Katy DOLZAN Monsieur Patrick HERARD Madame Alexandra BOUCARD Madame Dominique RIEDINGER Monsieur Roger BOTTNER	Madame Sylvie KARMANN Monsieur Charles HUOT Monsieur Jean Marc PICAT Monsieur Marc LEONARD Madame Karine SCHORP Monsieur Pierre PARADEIS

Après délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT 2025 – BUDGET COMMUNE M57

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025, décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 d'un montant de : 794 784.54 € en réserve d'investissement compte 1068 pour 715 033.64 € et en report de fonctionnement au compte 002 pour 79 750.90 €.

TAUX DES TAXES LOCALES POUR L'ANNEE 2026

Monsieur le Maire propose à l'assemblée municipale de maintenir les taux en vigueur en 2025 identiques pour l'année 2026, soit : **Taxe d'habitation 5,93% - Foncier bâti 22,19% - foncier non bâti 37,25%**

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux des taxes directes locales pour l'année 2026.

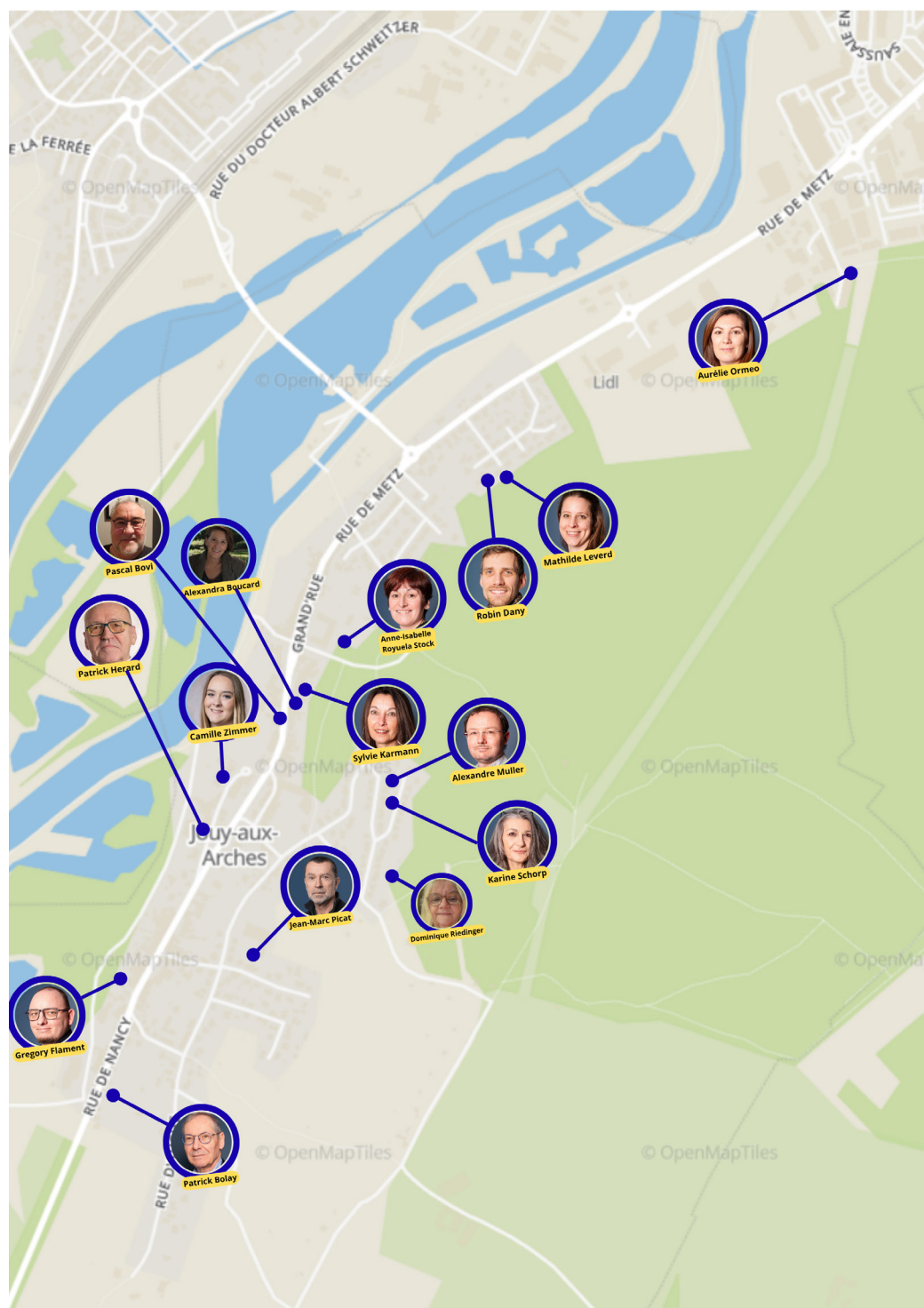
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET COMMUNE M57

Monsieur l'Adjoint aux Finances présente le projet de budget primitif de la commune pour l'année 2026 comportant les données suivantes :

Recettes de fonctionnement :	1 415 942.00 €
Dépenses de fonctionnement :	1 415 942.00 €
Recettes d'investissement :	2 694 746.00 €
Dépenses d'investissement :	2 694 746.00 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget prévisionnel Commune (M57) proposé pour l'année 2026.

Position des élus



Jouy-Aux-Arches



Déjections canines

Pour une commune propre, un petit geste qui compte beaucoup.

Nous avons la chance de vivre dans une commune agréable et bien entretenue, où chacun contribue, au quotidien, à la qualité de notre cadre de vie.

Dans cet esprit, nous souhaitons faire un rappel concernant le ramassage des déjections canines.

Ce sujet peut sembler anodin, mais il a un impact réel sur la propreté de nos rues, de nos trottoirs et de nos espaces verts, notamment pour les enfants, les familles et les personnes à mobilité réduite.

Nous savons que la grande majorité des propriétaires de chiens adopte déjà les bons réflexes.

Pour autant, quelques oublis peuvent suffire à nuire au confort de tous.

Un geste simple, rapide, qui permet de préserver un environnement agréable pour chacun.

Ces oublis peuvent vous valoir une amende de 38 €.

Nous vous remercions donc pour votre vigilance et votre engagement au quotidien.

C'est grâce à ces petites attentions que nous continuons à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, ensemble.



Canicule : adoptons les bons réflexes

Avec l'arrivée des fortes chaleurs, il est essentiel d'adopter quelques gestes simples pour préserver sa santé et celle de ses proches. Les épisodes de canicule peuvent avoir des conséquences importantes, notamment pour les personnes âgées, les jeunes enfants, les personnes fragiles ou isolées.

Pour se protéger efficacement, il est recommandé de boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif, de maintenir son logement au frais en fermant volets et fenêtres pendant les heures les plus chaudes, et de privilégier les activités physiques douces. Il est également conseillé de se mouiller régulièrement le corps, de consommer des repas frais et équilibrés et d'éviter la consommation d'alcool.

La solidarité joue également un rôle essentiel durant ces périodes. Prenez régulièrement des nouvelles de vos voisins, amis ou membres de votre famille les plus vulnérables. Un simple appel ou une visite peut faire toute la différence.

En cas de malaise ou de situation pré-occupante, contactez immédiatement les secours en composant le 15.

Pour toute information complémentaire, le service national « Canicule Info Service » est accessible gratuitement au 0 800 06 66 66 pendant les périodes de fortes chaleurs. Vous pouvez également consulter les prévisions et les alertes météorologiques sur le site de Météo-France.

Restons vigilants et solidaires afin de traverser l'été en toute sécurité.



Panneau Numérique

Un panneau d'informations renouvelé, plus clair et plus lisible.

La commune modernise son information de proximité avec l'installation d'un nouveau panneau d'affichage numérique.

Plus clair, plus lumineux et surtout plus lisible, ce nouvel équipement a été conçu pour améliorer votre confort de lecture, de jour comme de nuit.

Les informations essentielles de la vie communale y sont désormais présentées de manière plus visible et plus accessible pour tous.

Actualités, événements, informations pratiques ou messages importants : tout est pensé pour vous permettre de rester informés en un coup d'œil, simplement et efficacement.

Cette évolution s'inscrit dans notre volonté d'améliorer continuellement la qualité des services rendus aux habitants, en adaptant nos outils aux usages d'aujourd'hui.

Prenez le temps d'y jeter un œil lors de vos passages... L'information n'a jamais été aussi facile à lire !

Commission Communication



JOUY-AUX-ARCHES

20 avril 2026
16h00

Centre
socioculturel

Facture de l'eau et de l'assainissement

Évolution de la facturation de l'eau et de l'assainissement en 2026

Dans le cadre de l'amélioration du service d'eau potable et d'assainissement, la Communauté de Communes Mad & Moselle met en place une nouvelle organisation visant à harmoniser les pratiques sur l'ensemble du territoire. Vous recevrez désormais une facture pour l'eau et une pour l'assainissement.

Une facturation trimestrielle.

À compter de cette année, la facturation ne sera plus annuelle mais répartie sur quatre périodes dans l'année :

- **1er et 3e trimestre (T1 et T3) : facturation basée sur une estimation de consommation**
- **2e et 4e trimestre (T2 et T4) : relevé réel des compteurs, suivi d'une facturation ajustée**

Cette évolution permet une gestion plus régulière, plus lisible et plus proche de la consommation réelle.

Pour l'année 2026 :

- **T1 (avril – mai) : facturation estimée**
- **T2 (mai – juin) : passage des agents pour le relevé des compteurs**

Les dates précises de passage seront communiquées en amont.

Informations importantes pour les habitants

Nous vous remercions de prendre connaissance des points suivants :

- Certaines factures de 2026 seront basées sur une estimation
- Une régularisation sera effectuée après le relevé réel (T2)
- Les agents pourront intervenir pour accéder aux compteurs durant la période prévue
- Merci de veiller à ce que vos compteurs soient facilement accessibles (regard dégagé, absence d'obstacles, accès non verrouillé)



Budget 2026

Lors de sa séance du 9 avril 2026, le conseil municipal a adopté le budget communal pour l'année 2026.

Ce document essentiel traduit concrètement les orientations de la municipalité et fixe les moyens nécessaires pour assurer le fonctionnement des services publics et la réalisation des projets.

Le budget 2026 s'inscrit dans une démarche de gestion rigoureuse et responsable. Il s'équilibre en section de fonctionnement à 1 415 942 € en dépenses comme en recettes.

Dans un contexte économique toujours marqué par des incertitudes, la commune maintient le cap d'une gestion prudente, sans dégradation de sa situation financière et sans hausse des taux de fiscalité communale.

Cette maîtrise des charges de fonctionnement permet de dégager des marges de manœuvre pour investir.

La section d'investissement s'établit ainsi à 2 694 746 €, équilibrée en recettes et dépenses, traduisant un niveau d'engagement important au service du développement et de l'amélioration du cadre de vie communal.

L'année 2026 sera notamment marquée par la poursuite et l'achèvement d'opérations structurantes, au premier rang desquelles la rénovation complète de l'école primaire, dont la fin des travaux est prévue à l'été 2026.

Cette opération représente un investissement de 1 100 000 € sur l'exercice 2026 et permettra d'améliorer durablement les conditions d'accueil des enfants ainsi que les conditions de travail des équipes éducatives.

Par ailleurs, la commune engagera très prochainement des travaux d'enfouissement des réseaux aériens, accompagnés de la réfection et de la sécurisation des voiries concernées, notamment la rue Notre-Dame et le chemin de Nonerue. Ces travaux, dont le démarrage est imminent, représentent un investissement global de 770 000 €. Les travaux de voirie, rendus nécessaires par l'enfouissement des réseaux, seront l'occasion de procéder à une réfection complète des chaussées.

Cette approche permet d'améliorer la sécurité, les conditions de circulation et de créer des places de stationnement. D'autres interventions viendront compléter cet effort d'investissement, notamment pour l'entretien du patrimoine communal, ainsi que l'engagement d'études préalables dans la perspective de programmer, lors des prochains exercices, les investissements nécessaires à sa valorisation.

Ce budget traduit la volonté de la municipalité de préparer l'avenir, en conciliant développement de la commune, qualité de vie et équilibre financier. Il s'inscrit dans la continuité des actions engagées, avec une attention constante portée à l'intérêt général et à la bonne utilisation des deniers publics.

La municipalité reste pleinement mobilisée pour conduire ces projets avec sérieux et proximité, au service de l'ensemble des habitants de Jouy-aux-Arches.

Alexandre MULLER - 1er Adjoint



Le nouveau Service National

Le nouveau service national arrive. Depuis le 12 janvier, vous pouvez postuler. On vous en dit plus sur le dispositif et sur les modalités de candidature.

Les objectifs du nouveau service national sont entre autres, selon le ministère des Armées :

- de consolider le lien armées-nation ;
- de renforcer la résilience du pays ;
- d'adapter notre modèle de défense aux menaces de demain.

Trois grandes familles de missions y sont proposées :

- protéger le territoire ;
- soutenir le fonctionnement quotidien des armées ;
- apporter une expertise dans des domaines techniques ou spécialisés.

Les premières incorporations auront lieu entre septembre et novembre 2026.

Les jeunes âgés de 18 à 25 ans, volontaires pour intégrer ce dispositif, peuvent déposer depuis le 12 janvier une candidature auprès des différentes armées (armée de l'Air et de l'Espace, Marine nationale, armée de Terre).

À noter

Ce service national « **exclusivement militaire** » est voué à remplacer le Service national universel (SNU).

Il est mixte. Comme pour l'armée d'active, tous les postes disponibles sont ouverts aux femmes et aux hommes. Seules comptent l'aptitude médicale et les compétences requises.

Comment candidater au nouveau service national ? Vous pouvez candidater :

Sur les sites de recrutement des armées : armée de Terre, Marine nationale, armée de l'Air et de l'Espace ; via le numéro dédié 09 70 84 51 51 (numéro d'appel non surtaxé) ;

En prenant rendez-vous dans le Centre d'information et de recrutement des forces armées (cirfa) de votre département ;

A la suite des informations transmises lors de la Journée défense et citoyenneté (rebaptisée « journée de mobilisation »).

Le parcours du candidat au service national est composé des étapes suivantes :

- dépôt du dossier de candidature ;
- pré-sélection : évaluation du profil, des compétences et des motivations du candidat ;
- visite médicale et contrôle d'habilitation.

Puis, pour les personnes dont la candidature a été retenue :

- formation militaire initiale d'1 mois ;
- mission en unité pendant 9 mois ;
- intégration pendant 5 ans à la réserve de disponibilité, à l'issue du service national.

Lors de cette première session de recrutement, une réponse aux candidatures sera apportée au plus tard le 1er juillet. Cela permettra aux jeunes de se réorienter si leur candidature n'est pas retenue. En effet, la phase d'admission principale de Parcoursup ne sera alors pas terminée.

Principalement destiné aux jeunes de 18-19 ans, le service national volontaire s'intègre à Parcoursup et pourra être réalisé dans le cadre d'une année de césure. Chaque jeune appelé pourra conserver le vœu d'affectation qu'il a obtenu ou bien recandidater dans Parcoursup en valorisant l'expérience acquise.

À noter

Les candidats qui n'ont pas été sélectionnés lors de cette session de recrutement pourront déposer ultérieurement une nouvelle candidature (sauf en cas d'inaptitude définitive pour raison médicale ou de sécurité). En fonction des périodes de recrutement, cette nouvelle candidature pourra être déposée quelques semaines ou quelques mois plus tard.

Comment se déroule le service national ?

Le service national dure 10 mois (1 mois de formation initiale et 9 mois en unité).

En fonction des postes disponibles, ainsi que des aptitudes et des qualifications de chacun, les armées proposeront aux appelés du service national un ou plusieurs postes en amont de l'incorporation. Ensuite, il ne sera pas possible de changer de poste en cours d'affectation, sauf exception.

Les missions auront lieu uniquement sur le territoire national (métropole et Outre-mer), **sans départ possible en opération extérieure ou sur des zones de conflit.**

Des avantages matériels sont mis à disposition des appelés du service national :

- une solde d'au moins 800 € brut par mois (hors primes éventuelles) ;
- une carte SNCF « militaire » avec 75 % de réduction sur les lignes nationales ;
- la prise en charge des frais d'alimentation et d'hébergement pendant toute la durée du service.

Le nouveau Service National



Centre d'information et de recrutement des forces armées (Cirfa) - Metz

Horaires : Du Lundi au Vendredi : de 08h30 à 17h30

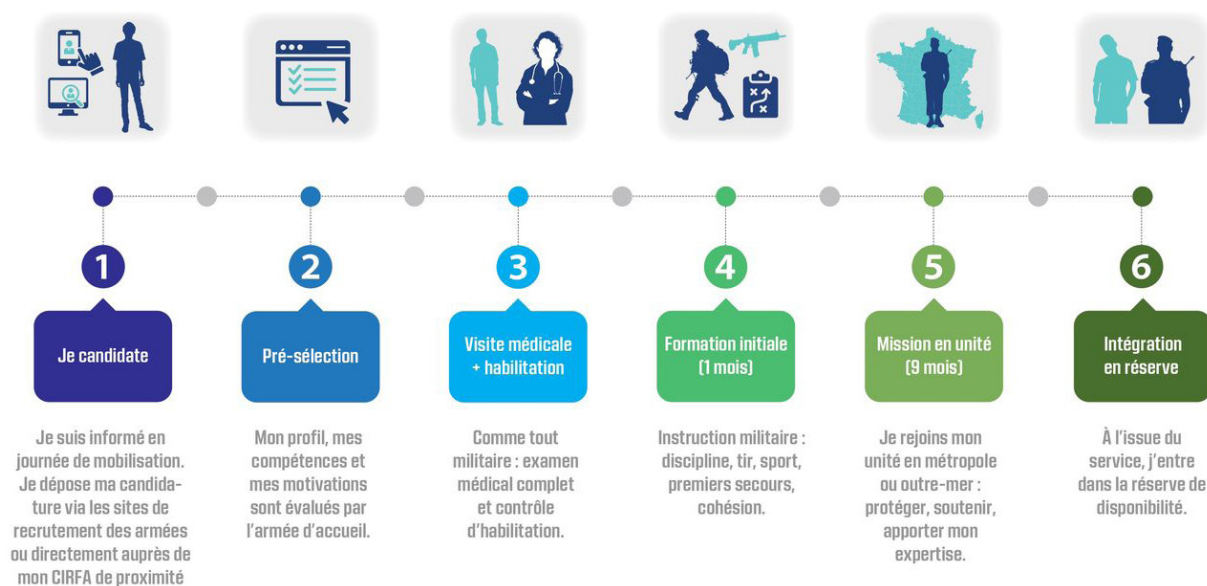
Lieu : 15 avenue Robert-Schuman 57000 Metz

Lien : <https://lannuaire.service-public.gouv.fr/grand-est/moselle/4a27ba50-f915-4e89-b4ca-2f893eea1f0c>

Téléphone CIRFA METZ : 03 87 15 58 17

Candidater via un numéro dédié : 09 70 84 51 51 (numéro d'appel non surtaxé)

LE PARCOURS DU CANDIDAT au service national



Conseil Municipal Jeunes



Interview d'Eden-Maïlo, conseiller municipal des jeunes

Bonjour Eden-Maïlo, tout d'abord, merci de répondre à mes petites questions.

Tu sais, récemment il y a eu les élections municipales et maintenant tu es accompagné par de nouveaux responsables au CMJ. Est-ce que tu sens un souffle nouveau dans la façon de travailler ensemble ?

Eden-Maïlo : En premier lieu, j'ai une pensée pour notre ancienne responsable, Nathalie, qui était formidable et me faisait rigoler. Et je tiens à la remercier chaleureusement. Aujourd'hui, la page est tournée et je sens que le CMJ va faire de très belles choses avec Anne-Isabelle et Gregory qui le gèrent.



Le Conseil Municipal, c'est aussi pour les jeunes. Qu'est-ce que ça représente pour toi ?

Eden-Maïlo : Sincèrement, le CMJ est là pour aider ou proposer des idées au Conseil municipal. On est comme des élus pour notre village.

Si tu devais convaincre un autre jeune Gaudassien de rejoindre le Conseil Municipal des jeunes, qu'est-ce que tu lui dirais ?

Eden-Maïlo : Je lui dirais que s'il rejoint le CMJ, il pourra aider à rendre notre village encore plus cool et plus beau !

Et en plus, on pourra proposer des idées et des projets pour tout le monde, les petits comme les grands.

Conseil Municipal des Jeunes

Conseil Municipal Jeunes

OPÉRATION NETTOYONS LA NATURE 2026

Comme chaque année, le Conseil Municipal des Jeunes a organisé l'opération "Nettoyons la nature" dans notre beau village.

Un grand merci aux jeunes du CMJ pour leur engagement et leur motivation, ainsi qu'aux nombreux Gaudassiens venus participer au nettoyage de leur joli village.

Cette année encore, notre mobilisation a été nécessaire : nous avons ramassé beaucoup de déchets, preuve que ce type d'action reste utile.

Heureusement, au-delà du nettoyage, ce fut encore une fois un très beau moment de convivialité, de partage et d'engagement citoyen.

BRAVO AUX ENFANTS. Merci à toutes et à tous.

Nathalie GERVILLIE



Le Conseil Municipal des Jeunes accueille ses nouveaux encadrants

Les jeunes élus se sont réunis le samedi 11 avril à 10h en salle du conseil.

A l'ordre du jour : l'accueil des nouveaux encadrants qui accompagneront les jeunes dans leurs missions, un tour de table des jeunes conseillers, ainsi qu'un point d'étape sur les projets en cours et actions à venir pour la commune.

La réunion a débuté par la présentation des nouveaux encadrants : Anne-Isabelle ROYUELA-STOCK et Gregory FLAMENT.

Ils ont exposé leur vision du CMJ, notamment leur souhait qu'il soit une vraie force de proposition et d'initia-

tive. Ils ont expliqué comment ils accompagneront les jeunes dans leurs projets.

Les jeunes élus se sont ensuite présentés et ont partagé leurs motivations et les projets qui leur tiennent à cœur.

Un point a également été fait concernant les projets en cours et les actions à venir prochainement.

La réunion s'est terminée autour d'un moment convivial partagé ensemble.

Prochain RDV du CMJ : la commémoration du 8 mai

Prochaines réunions :
Samedi 27 juin - 10h.

Anne Isabelle ROYUELA-STOCK

Travaux Ecole Primaire

Avancée des travaux à l'école :

Les travaux de réhabilitation de l'école primaire se poursuivent activement, avec une avancée conforme aux attentes de la commune.

Depuis le démarrage du chantier, les équipes sont pleinement mobilisées pour moderniser et améliorer les infrastructures existantes. Les interventions engagées permettent déjà de constater des évolutions concrètes, tout en préservant l'identité de l'établissement.

L'objectif reste inchangé : garantir un cadre d'accueil rénové, fonctionnel et sécurisé pour les élèves et les équipes pédagogiques.

À ce stade, toutes les dispositions sont prises pour permettre une mise en service dans de bonnes conditions à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire.

Gregory FLAMENT



Vie Associative

Sous les Arches

Soirée jeux et rencontres

L'association « Sous les Arches » a récemment organisé une soirée dédiée aux rencontres et aux jeux, et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'ambiance était au rendez-vous.

Tout au long de la soirée, les participants ont pu profiter d'un programme riche mêlant jeux, échanges et moments de détente. Entre fous rires, défis ludiques et discussions animées, chacun a trouvé sa place dans une atmosphère chaleureuse et bienveillante.

Cet événement a été l'occasion idéale de créer du lien, de rencontrer de nouvelles personnes et de partager un moment simple mais précieux autour du jeu. Une belle réussite pour l'association, qui confirme une nouvelle fois sa capacité à rassembler et à faire vivre des instants conviviaux au cœur de la commune.

Un grand merci à tous les participants et aux bénévoles pour leur énergie et leur bonne humeur. Nul doute que d'autres soirées de ce type seront attendues avec impatience !

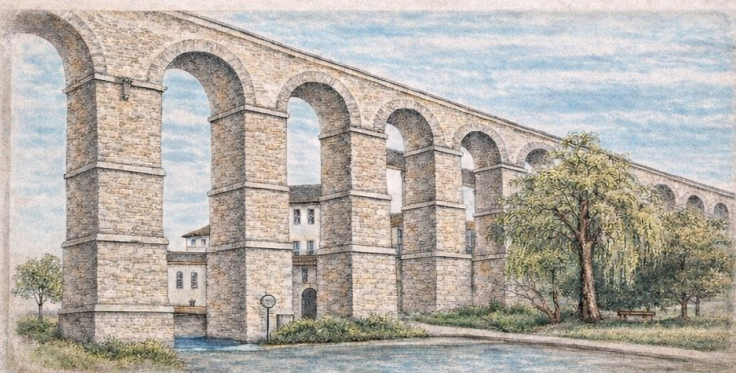
[Association Sous les Arches](#)



Sous les arches

ASSOCIATION Sous les Arches

Envie de faire bouger notre village
et *défendre* ses habitants ?
Rejoignez-nous !



Notre association a besoin de vous

Que vous ayez envie de partager des idées, de rencontrer du monde,
de participer à la vie du village ou de *faire entendre et défendre la voix*
des habitants, chacun a sa place parmi nous !

Rejoindre l'association, c'est :

- ✓ Créer du lien
- ✓ Participer à des projets locaux
- ✓ *Faire entendre et défendre* la voix des habitants
- ✓ Passer de bons moments ensemble

Adhésion : 20 €

Contact :

- Katy DOLZAN
5 chemin d'Auché
57130 Jouy-aux-Arches
- [association sous les arches@gmail.com](mailto:associationsouslesarches@gmail.com)
☎ 07 49 06 67 76

**Pas besoin d'être expert, juste l'envie
de faire partie de l'aventure !**

L'association a pour objet :

La défense des intérêts des habitants, du
patrimoine et du cadre de vie.

- Présidente : DOLZAN Katy
- Vice-président : LEONARD Marc
- Secrétaire : KIEFFER Roland
- Trésorier : SEIDEL Eric

- Statuts adoptés le 20.12.25

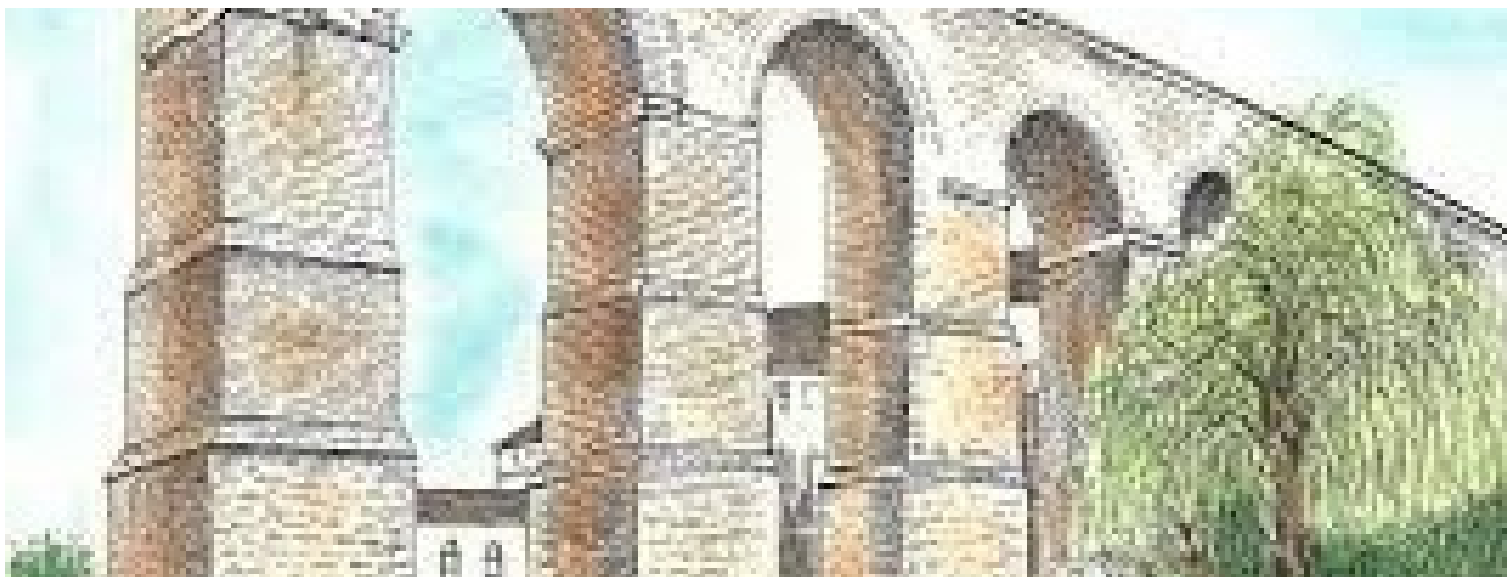
Nom : Sous les Arches

Siège social : 5 chemin d'Auché, 57130 Jouy-
aux-Arches

Numéro AMALIA : A2026MET000032

Inscrite le : 10 février 2026 auprès du Tribunal
de Metz

Adresse mail : [associationsouslesarches@
gmail.com](mailto:associationsouslesarches@gmail.com)



Katy DOLZAN

La Pétanque des Arches

Repas Choucroute à la Pétanque



Le mois de mars 2026 s'est achevé par la dégustation d'une excellente choucroute offerte par l'association . Une bonne soixantaine de boulistes et accompagnateurs se sont ainsi régalez dans une belle ambiance amicale.

Il est vrai que le service assuré par de dévoués bénévoles était parfait et très rapide, répondant à la moindre demande ! Bravo à tous ceux qui y ont participé !

Cette bonne soirée a fait patienter les boulistes passionnés en attente de retrouver en mai le beau terrain du Pâquis.

La secrétaire : Colette Wagner Morlet

Composition 2026 du Bureau - Pétanque Loisir des Arches

Membres du Bureau 2026

Président d'honneur : Richard MONCELLE
Président : Jean-Claude SIMEAU
Vice-Président : Frédéric FONTAINE
Trésorier : Philippe LORRAIN
Trésorier Adjoint : Claude VALIN
Secrétaire : Colette WAGNER MORLET
Secrétaire adjoint : Jean Claude RUPPEL
Adjoints aux travaux : Roland KIEFFER - Rémy PHILIPPE



Membres du Comité 2026

Ramon ABALO, Jérôme HEER, Juliette JOLY, Bernard PORET, Stéphane RIEDINGER, Michel SCHNEIDER, Alain SCHRUB, Sandrine SCHRUB, Marie Thérèse SERON, Brigitte SIMEAU, Jean-Marc STEINHAUER, Joselyne TISSERAND, René TISSERAND.

Vérificatrice aux comptes : Chantal RUPPEL

Le Souvenir Français

Ce 8 mai 2026, la météo était parfaite pour cette fête de la célébration des 81 ans de la capitulation de l'Allemagne nazie. Les Gaudassiens et Gaudassiennes, qui voulaient se retrouver et partager un moment de souvenir, étaient venus nombreux avec leurs enfants qui ont chacun déposé une fleur au moment du dépôt de gerbes.

Il est important que le Souvenir ne s'efface pas et que les plus jeunes y soient associés. Cette année, « Le Souvenir Français » a proposé à Monsieur le Maire de symboliser concrètement la transmission mémorielle par un symbole de l'Histoire des Gaudassiens, en accrochant au drapeau du CMJ la décoration de la « Croix de Guerre 1939-1945 » qui a été attribuée à notre village le 11 novembre 1948.

Lors de cette cérémonie, en présence de la marraine et du parrain du drapeau du CMJ, monsieur Patrick Bolay, maire de Jouy-Aux-Arches, a épinglé cette Croix de Guerre dans les plis du drapeau du Conseil Municipal Jeunes au titre de la transmission de la Mémoire et du Souvenir des actions de résistance, du courage et des souffrances des Gaudassiens de l'époque dont nous sommes les héritiers.

En effet, la commune de Jouy-Aux-Arches s'est acquise des droits à la reconnaissance du Pays pour la résilience et les actes de résistance de sa population, a été citée et décorée de la Croix de Guerre 1939-1945 à l'ordre de la Brigade qui se concrétise par le port d'une étoile de bronze sur le ruban de la médaille.

La citation était la suivante : « Décision 63

Le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées (Guerre)

A L'ORDRE DE LA BRIGADE

JOUY-aux-ARCHES (MOSELLE)-

« Commune lorraine qui s'est attirée la haine de l'occupant par son attachement à la France.

A déployé une action résistante dont témoigne le nombre de ses fils fusillés, tués, blessés, déportés et expulsés, s'est particulièrement distinguée dans l'aide apportée aux prisonniers évadés ».

« Durement touchée en 1944 par les combats qui ont été livrés pour la libération de METZ, par ses souffrances supportées vaillamment, par ses sacrifices et par son courage, s'est acquise des droits à la reconnaissance du Pays.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec Etoile de Bronze. »

A Paris le 11 novembre 1948.

Signé : Max LEJEUNE

(Les originaux de la citation et de la médaille sont encadrés dans la salle du Conseil à la mairie.)

«A Nous le Souvenir, A Eux l'Eternité».



Le comité du Souvenir Français
de Jouy-Aux-Arches.

Les Petits Gaudassiens

Le vide grenier



Dimanche 12 avril 2026, l'association des parents d'élèves de l'école de Jouy-aux-Arches a organisé un vide grenier au centre socioculturel. De nombreux exposants et visiteurs ont répondu présents. Un grand merci pour leur participation.

Les Petits Gaudassiens



Sur Les Bords de Moselle

La Saint Patrick

Ambiance irlandaise garantie ce 14 mars aux «Bords de Moselle» !

Entre décorations vertes, musiques celtiques et convivialité, la Saint Patrick a réuni de nombreux participants venus célébrer dans la bonne humeur. Une soirée festive et chaleureuse, où chacun a pu partager un moment de détente... sous le signe du trèfle à trois feuilles !

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle célébration.

Sur les Bords de Moselle



Mad Express, une nouvelle mobilité au service des habitants de Jouy-aux-Arches.

Dans le cadre d'une action expérimentale du plan de mobilité simplifié en cours de finalisation, la Communauté de Communes Mad & Moselle lance Mad Express.

Depuis le mois de mars, un nouveau service de transport facilite le quotidien des habitants du territoire de Mad & Moselle, notamment à Jouy-aux-Arches. Mad Express a été conçu comme une alternative simple, économique et écologique à la voiture individuelle, répondant ainsi aux besoins croissants de mobilité locale.

À noter : durant toute la période d'expérimentation, le service est entièrement gratuit pour les usagers, afin de permettre au plus grand nombre de le tester.

Des lignes adaptées aux déplacements du quotidien Mad Express s'articule aujourd'hui autour de plusieurs lignes, conçues pour relier efficacement les communes aux gares et zones d'activités.

Thiaucourt ↔ Gare TER de Pagny-sur-Moselle, Arry, Corny-sur-Moselle, Jouy-aux-Arches, ACTISUD ↔ Gares d'Ars-sur-Moselle, Ancy-Dornot, Novéant-sur-Moselle et Gorze.

Les horaires ont été pensés pour s'adapter aux trains SNCF, facilitant ainsi les correspondances et les trajets domicile-travail. Des lignes loisirs pour mieux profiter du territoire.

En complément des trajets du quotidien, Mad Express propose également des lignes dédiées aux loisirs, permettant de se déplacer facilement en milieu de semaine et le week-end.

Ligne 2 bis les mercredis
Ligne 3 les samedis

Ces lignes offrent une opportunité supplémentaire de découvrir le territoire, d'accéder aux activités locales ou simplement de se déplacer sans contrainte, sans avoir recours à la voiture.

Une solution concrète face aux enjeux actuels. Dans un contexte de hausse du coût des carburants, Mad Express constitue une réponse concrète pour réduire ses dépenses de transport, limiter son impact environnemental, gagner en sérénité dans ses déplacements et

faciliter l'accès à l'emploi et aux services.

Un projet évolutif construit avec les habitants Mad Express est une expérimentation appelée à évoluer. Les retours des usagers seront essentiels pour adapter et améliorer le service très prochainement. Dans cette logique, la constitution d'un comité d'usagers sera prochainement établie.

À travers cette initiative, la Communauté de Communes Mad & Moselle confirme sa volonté de proposer des services publics utiles, accessibles et adaptés aux réalités du territoire.

Rappel des services intercommunaux

Plusieurs services facilitent vos déplacements au quotidien comme pour les loisirs.

Tedibus (transport à la demande) permet de rejoindre Pont-à-Mousson, Pagny-sur-Moselle, Jarny, Ars-sur-Moselle ou Actisud (2 € l'aller, 3 € aller-retour).

Une ligne saisonnière « Madine »
dessert aussi le lac au printemps-été.

Mobilité Solidaire, avec Familles Rurales Moselle, met en relation bénévoles et habitants en difficulté de déplacement : 76 familles aidées et plus de 2 000 trajets en 2024. Un service basé sur l'entraide locale.

Une opportunité pour les habitants de Jouy-aux-Arches de repenser leurs déplacements au quotidien, tout en profitant davantage des ressources locales.

Retrouvez toutes les informations et horaires :
<https://www.cc-madetmoselle.fr/fr/lignes-regulieres.html>

Linda MESSAOUD - CCMM - Communication

La méditation

Aujourd'hui, de nombreuses personnes s'intéressent à la méditation. Plus qu'un phénomène de mode, cette pratique est ressentie comme une véritable nécessité, une reconnexion à soi-même dans le temps présent «ici et maintenant». Dans cet instant accordé, vous n'avez rien à prouver - juste à ressentir. Pour votre bien-être, osez entrer dans le monde du silence.

Qu'est-ce que la méditation?

Cette pratique de faire taire le mental que nous sollicitons à longueur de temps, par des flots incessants de pensées, de préoccupations, d'inquiétudes, de doutes et de ressassements, tout ce tumulte intérieur qui ne s'arrête jamais...

Et si l'on se posait quelques instants, être attentif à ce qui se passe en soi. Laisser venir cet état de conscience sur ce qui est «ici et maintenant», de vivre pleinement le moment présent et de lâcher-prise sur les explications, les analyses, les compréhensions dont notre mental est friand. La méditation est un état intérieur de calme, de tranquillité, de lâcher-prise et qui aide à se libérer de l'emprise hyperactive, du stress, des tensions et des pressions de toutes sortes.

Pourquoi méditer?

L'Homme moderne est davantage fatigué par l'agitation perpétuelle de son mental que par des dépenses de travaux physiques. Celles-ci se sont considérablement allégées depuis des dizaines d'années à travers différentes technologies rencontrées et en parallèle les activités intellectuelles qui se sont développées.

On peut dissocier la fatigue saine d'un corps physique trop sollicité par l'activité sportive, les travaux manuels, le jardinage, les randonnées en nature, de la fatigue intellectuelle ou psychique de l'Homme sédentaire qui n'arrête pas de réfléchir, d'analyser, prévoir, anticiper, penser à hier ou à demain sans être dans le présent.

Être perdu dans ses pensées, c'est être éloigné de ce qui se passe en ce moment, de la réalité présente. Prendre conscience de tous ces bruits de fond incessants, de réussir et savoir l'observer est déjà un pas vers soi, un pas vers la méditation.

En se posant quelques instants, attentif à soi, à ses pensées, ses émotions, peu à peu la conscience apparaît et le véritable «ÊTRE», ce «JE SUIS» peut enfin émerger.

Autorisez-vous à prendre cet instant, offrez-vous cet espace de bien-être.

Comment méditer?

Pas besoin de lieu spécial, d'endroit ou d'heure particulière. Plusieurs types et méthodes de méditation s'offrent à nous aujourd'hui. La méditation seul(e) ou guidée, assis(e) ou debout, en marchant dans la nature, au milieu des activités quotidiennes, même en faisant sa vaisselle, chacun(e) peut opter en fonction de ses préférences. La méditation commence dès que vous portez toute votre conscience et intention à celle-ci et à ce moment d'écoute de votre respiration, sans rien changer, juste l'observer.

Le mot japonais «ZEN» signifie méditation et je vous invite à la «Zen attitude».



Sylvie KARMANN

Bornes de recharge de véhicules électriques

Bornes de recharge : un service ouvert à tous.

Bonne nouvelle : les bornes de recharge pour véhicules électriques situées sur le parking à côté de la crèche sont désormais opérationnelles... et accessibles à tous.

Que vous soyez habitant de la commune ou simplement de passage, vous pouvez désormais recharger votre véhicule en toute simplicité. Cette ouverture permet de répondre aux besoins croissants liés à la mobilité électrique, bien au-delà du seul usage de parking.

Cette installation s'inscrit dans une démarche globale de soutien à la transition énergétique et d'amélioration des services de proximité. En facilitant l'accès à la recharge, la commune encourage des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement.

Un équipement utile, pratique et désormais ouvert à tous les conducteurs de véhicules électriques.

Commission Communication



EHPAD Saint JOSEPH

À l'EHPAD Saint-Joseph, l'année 2026 a démarré sur les chapeaux de roues !

Le 6 janvier, nous recevions les écoliers de l'école du village afin de profiter ensemble d'un spectacle de magie offert par la commune, animé par Kévin Vivier, magicien et illusionniste. Cet après-midi magique s'est clôturé par une dégustation de galette des rois faite maison par notre chef cuisinier de chez Sodexo.

Le 14 janvier avait lieu notre cérémonie des vœux, où étaient conviés notre présidente, les résidents, les familles, les bénévoles ainsi que nos chères voisines, présentes au quotidien à nos côtés : les Sœurs de la Villa. Un moment privilégié pour se souhaiter le meilleur à venir, rempli de positif et de gratitude.

Le 19 janvier, nos bénévoles, accompagnés de Nadège, notre animatrice, ont réalisé de délicieuses crêpes... L'enthousiasme était encore plus grand lors de la dégustation !

Le 21 janvier, Marcel et Cornelia sont venus animer les anniversaires des résidents mis à l'honneur ce mois-ci.

Le 5 février, les résidents, accompagnés des bénévoles, de l'animatrice et de la psychologue, se sont rendus au salon Créativa : une escapade dans l'univers des ateliers manuels.

Le 12 février, un atelier culinaire a permis de préparer des croissants au pesto et une tarte à l'oignon avec Sodexo.

Le 13 février, place au Carnaval ! Les élèves de l'école de Jouy-aux-Arches sont venus nous rendre visite, tous déguisés — certains résidents aussi ! Au programme : concours du meilleur déguisement, musique, danse et dégustation de beignets.

Le 28 février et le 18 mars, les anniversaires ont été fêtés en musique.

Le 19 mars, nous avons célébré la Saint-Joseph autour d'un délicieux repas festif.

Le 25 mars, l'entreprise Pascal Leclerc est intervenue pour confectionner de magnifiques compositions florales avec les résidents.

Le 17 avril, les anniversaires ont été fêtés avec Alain Mélodie.

Le 25 avril, une chasse aux œufs a été organisée pour les arrière-petits-enfants des résidents ainsi que pour les enfants et petits-enfants des salariés.

Les 25 et 26 avril a eu lieu le marché de printemps, avec de nombreux exposants et une petite restauration.

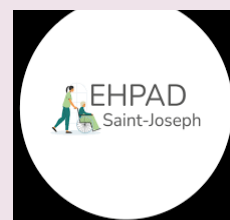


Et tout au long de l'année...

Régulièrement, il se passe beaucoup de choses à l'EHPAD. L'association Unicité intervient tous les quinze jours pour des jeux virtuels. Des ateliers manuels sont organisés régulièrement dans le but de produire des décorations et divers articles pour nos différentes manifestations.

Des ateliers de motricité sont proposés. Enfin, nos animations régulières prennent vie grâce à nos bénévoles : tricot, lecture, jeux de société, chorale...

On n'a pas le temps de s'ennuyer à Saint-Joseph !



Seniors - Bien vieillir




**Programme
Prévention Santé**

**Plaisir
Convivialité
Bien-être**

**ATELIER
BIEN VIEILLIR**


Réunion d'information le 07/05/26 à 10h30
Centre socio culturel
Jouy-aux-Arches

Atelier tous les jeudis
Nouvelles dates : du 28 mai au 2 juillet 2026

Renseignements & Inscription préalable
 **AGV Jouy Gym**
mimacourtier@gmail.com - 06.87.04.41.09


Carsat Retraite & Santé au travail 

Tournoi de Volley

TOURNOI INTERNE NATIONAL VOLLEY ASC BNP PARIBAS 4X4 FEMININ ET MASCULIN

Jouy-Aux-Arches



SAMEDI 6 JUIN 2026
SALLE DES ARCHES
57130 JOUY AUX ARCHES

AMICALE SPORTIVE ET CULTURELLE BNP PARIBAS
ET
LOISIRS ET CULTURE JOUY AUX ARCHES (MOSELLE)

**ENTRÉE
GRATUITE**



PROGRAMME :

8H45 - 10H30
DEMI-FINALES
13H35 - 15H15 - 17H :
FINALES

CONTACT : CHRISTIAN
06-03-02-72-48

Un tournoi de volley 4x4 féminin et masculin se tiendra le samedi 6 juin à la salle des sports, entrée gratuite.

Venez encourager les équipes et profiter d'une journée sportive et conviviale.

Accueil du public à partir de 8h45. Pour toute information complémentaire, contacter **M.Christian STEIMETZ**

[Mathilde Leverd](#)

Sur les Bords de Moselle

La Fête de la Musique approche !!!

Et si on lançait l'été comme il se doit ?
Le samedi 20 juin à partir de 19h nous vous donnons rendez-vous pour une superbe soirée d'été sous le signe de la musique, de la bonne humeur et de la convivialité !

Le groupe **Jukebox Live** prendra le contrôle de la soirée en interprétant les meilleurs tubes pour vous faire danser et chanter !!

A 23h, ne manquez surtout pas le grand feu d'artifice qui embrasera le ciel de Jouy-aux-Arches !

Venez partager un bon moment en famille ou entre amis autour de :

- Un barbecue
- Une petite restauration
- Une buvette
- Et surtout... de la bonne musique !

Nous vous attendons aussi nombreux que lors des dernières éditions !

- **samedi 20 juin 2026**
- **à partir de 19h**
- terrain de foot à l'arrière du centre socioculturel Claude Antoine (en cas de mauvais temps, repli dans le centre)
- 23h : feu d'artifice



VIDE GRENIER LE 23 AOUT 2026

Rendez-vous incontournable de l'été, le vide-grenier des Bords de Moselle aura lieu le dimanche 23 août 2026 ! Venez chiner, vendre ou simplement flâner parmi les nombreux stands d'exposants. Buvette et restauration sur place pour profiter pleinement de la journée. Un moment convivial à partager en famille ou entre amis !

ENEZ NOMBREUX !

Inscription au 06.09.26.05.92/acjpb@free.fr

Suivez-nous sur Facebook pour rester informé de toutes les manifestations à venir et n'hésitez pas à nous contacter par mail : surlesbordsdemoselle@gmail.com

Vous souhaitez rejoindre l'association et participer à ces moments festifs n'hésitez pas nous serons ravis de vous accueillir

Association Sur les Bords de Moselle

Agenda



Juin 2026

- Samedi 6 -Tournoi de Volley - Salle des sports
- Dimanche 14 - Tournoi de pétanque - Challenge de la mairie - au Pâquis - Association Pétanque loisir des Arches
- Vendredi 19: Kermesse - Centre socioculturel & stade - Association Les Petits Gaudassiens
- Samedi 20 - Dimanche 21 - Fête de la Musique - Association Sur les Bords de Moselle



Août 2026

- Dimanche 23 - Brocante - Bords de Moselle - Association Sur les Bords de Moselle



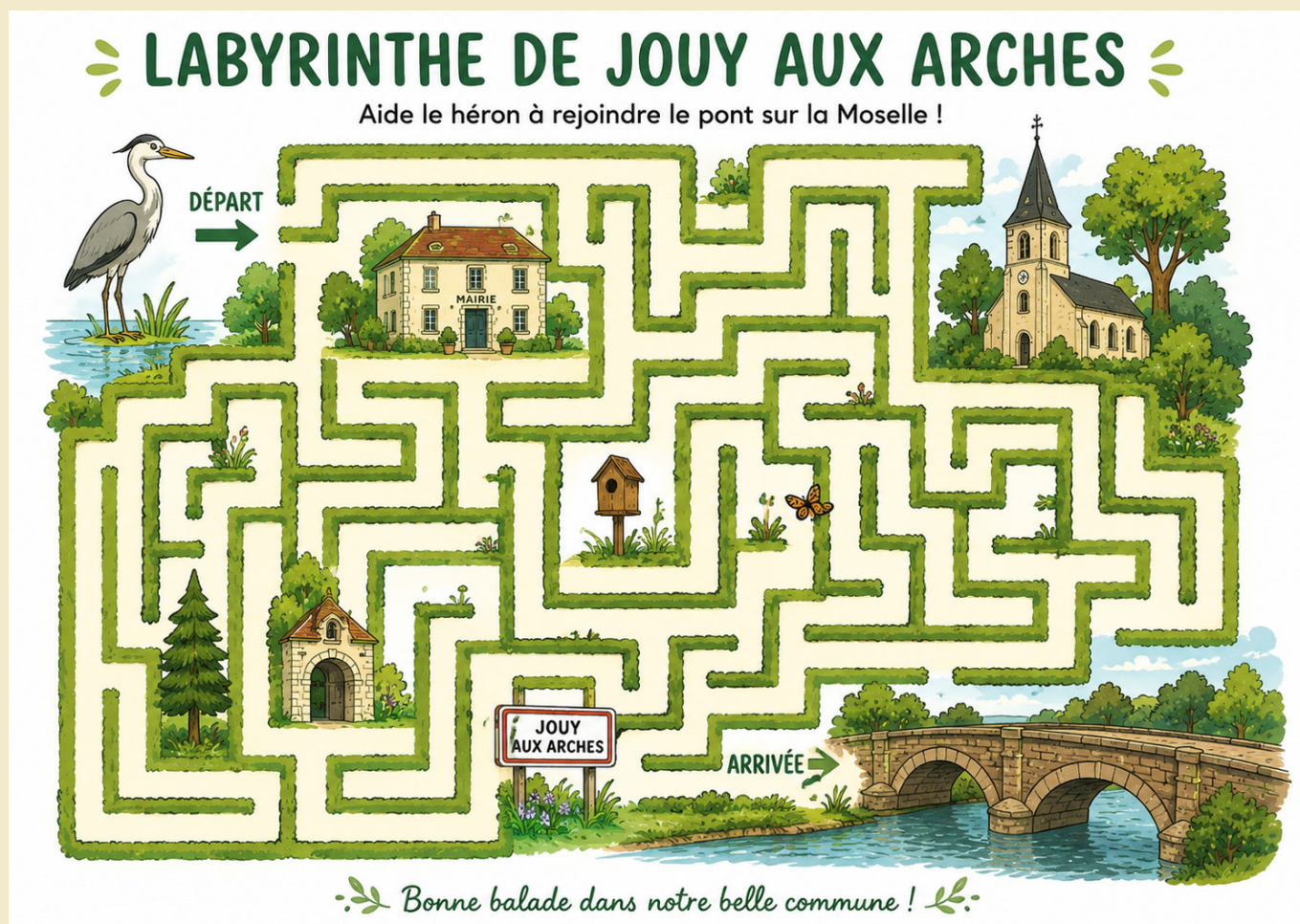
LE LABYRINTHE DE JOUY-AUX-ARCHES

Testez votre sens de l'orientation avec ce labyrinthe spécialement imaginé pour les petits et les grands !

Aidez le héron à traverser notre belle commune pour rejoindre le pont. Attention aux impasses et aux fausses pistes !

À vos crayons et bonne chance !

La Municipalité vous souhaite un agréable moment de détente et une bonne lecture de votre gazette communale.



Rendez-vous dans le prochain numéro : de belles surprises et de nouvelles informations vous y attendent !



Membre de la Communauté de Communes Mad & Moselle